



Assistant immobilier

RNCP : Bloc 1

Objectif :

- Constituer le dossier administratif de mise en vente ou en location d'un bien immobilier.
- Assurer la promotion de la mise en vente ou en location d'un bien immobilier.
- Finaliser le dossier administratif de vente jusqu'à l'avant-contrat.
- Établir le dossier administratif d'une transaction spécifique (VEFA, viager ...)

DURÉE : 58 heures en E-Learning + 9 heures en Live Learning

PRÉREQUIS : Savoir utiliser un ordinateur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : Action de formation et mise en situation sous forme d'exercice, évaluation des acquis en fin de formation.

METHODES PEDAGOGIQUES STAGIAIRES ET MOYENS TECHNIQUES : Formation au centre de formation Neoone ou possibilité de Visio.

ASSURER LES OPERATIONS ADMINISTRATIVES LIEES AUX TRANSACTIONS IMMOBILIERES DE VENTE OU DE LOCATION

La vente immobilière :

- Généralités sur la vente immobilière
- Le pacte de préférence
- Capacité et pouvoir des parties
- Le contenu de l'accord des parties
- Les formalités
- Les clauses usuelles
- Les obligations du notaire l'obligation du vendeur
- L'obligation du vendeur
- L'obligation de l'acheteur
- Transfert de propriété, des risques et de la jouissance
- La résolution de la vente
- La location accession à la propriété immobilière
- La vente avec faculté de rachat
- Le bail réel et solidaire
- La publicité foncière
- La saisie immobilière

Le négociateur immobilier :

- L'agent immobilier
- La prospection immobilière
- Les rendez-vous vendeur
- Commercialisation du bien
- Le mandat
- Que comporte le mandat exclusif ?
- Les pièces à collecter lors de la signature du mandat
- Les documents d'informations précontractuelle

- L'offre d'achat et le compromis de vente
- La promesse de vente
- Compromis de vente de biens en copropriété
- Comment envisager la relation et la négociation commerciale avec la banque ?

Viager :

- Viager et gestion de patrimoine
- La vente immobilière et viager
- Quelles sont les spécificités de la fiscalité du viager ?
- Vie du contrat, droit de la rente
- La fin du contrat et modalités pratiques

La vente en l'état future d'achèvement :

- Qu'est ce que la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA)?
- Les différents actes de la VEFA ?
- La vente d'immeubles à rénover
- La livraison
- Garantie

Urbanisme :

- L'acquisition du terrain
- Organiser votre prospection digitale immobilière
- Les démarches d'urbanisme qui précèdent la construction
- L'adaptation du terrain au projet de construction